

Paris, le 8 juin 2018



## Paris 2024 confirme le site de Versailles pour accueillir les épreuves d'équitation

Le site de Versailles a été confirmé pour accueillir les épreuves d'équitation (saut d'obstacles, dressage, concours complet) des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, lors d'une rencontre tripartite réunissant Ingmar De Vos, le Président de la Fédération Internationale d'Équitation, Serge Lecomte, le Président de la Fédération Française d'Équitation (FFE), et Tony Estanguet, le Président de Paris 2024. Ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre de la revue de projet menée par Paris 2024 avec le Comité International Olympique (CIO) et les Fédérations Internationales.

« La confirmation du site de Versailles est la promesse d'une célébration unique qui fera de Paris 2024 une édition des Jeux qui marque l'histoire, a indiqué **Tony Estanguet, Président de Paris 2024**. Ce choix est symbolique de ce que nous voulons proposer à Paris 2024 : des épreuves exceptionnelles où le sport investit des lieux de culture prestigieux pour mieux partager la passion du sport et véhiculer les valeurs de l'Olympisme. »

Pour le **Président de la FEI, Ingmar De Vos**, « Le site du Château de Versailles, atout majeur du projet Paris 2024, est le cadre idéal pour notre sport et ce site iconique mondialement reconnu offre des opportunités extraordinaires de rayonnement pour l'équitation et une expérience unique aux athlètes et spectateurs. Nous nous réjouissons de travailler main dans la main avec Paris 2024 et la Fédération Française d'Équitation afin d'assurer le succès de ces Jeux en adéquation avec les recommandations de l'Agenda Olympique 2020 et les récentes réformes, la Nouvelle Norme, qui ont pour but de réduire les coûts et la complexité à travers un étroit partenariat. »

### Contacts Paris 2024 :

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – [cproust@paris2024.org](mailto:cproust@paris2024.org)

Raphaël LECLERC – +33 6 73 16 88 06 – [rleclerc@paris2024.org](mailto:rleclerc@paris2024.org)

---

### Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 (COJO) a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent près de 15 000 athlètes (10 500 Olympiques, 4 350 Paralympiques) provenant de

206 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, le COJO Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

---

**Accéder aux contenus Paris 2024**

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024

Mot de passe : mediaaccess